



Le coût du tabagisme atteint des milliards, et nous en payons toutes et tous le prix

Le coût du tabagisme est énorme pour la collectivité : il est plusieurs fois supérieur aux pertes qui pourraient résulter des restrictions publicitaires

Coûts médicaux de 3 milliards de francs par an

Le tabagisme occasionne des coûts médicaux directs (traitements médicaux, médicaments, hospitalisations, etc.) de 3 milliards de francs, soit 360 francs par personne, à savoir plus de 1400 francs pour une famille de quatre personnes. Ces coûts correspondent à environ 4 % des dépenses de santé en Suisse¹.

Des pertes de production de 0,8 à 3,1 milliards de francs

L'absentéisme temporaire ou permanent des collaborateurs et collaboratrices entraîne des pertes ou des coûts supplémentaires pour l'économie. Le tabagisme occasionne des pertes de production allant de 833 millions de francs (approche des coûts de friction) à 3,1 milliards de francs (méthode du capital humain) par an. Le calcul effectué par la Haute école spécialisée de Winterthur (ZAHW) arrive à des pertes de 2 milliards de francs, ce qui correspond à 242 francs par personne et par an².

Des restrictions complètes de la publicité pour le tabac permettront de réaliser des économies

Selon l'analyse d'impact de la réglementation de la Confédération de 2015, les économies nettes réalisées grâce à une loi forte sur les produits du tabac, avec des restrictions rigoureuses, atteindraient entre 400 et 600 millions de francs par an, notamment par la réduction des coûts sociaux³.

Les médias suisses peuvent se passer de publicité pour le tabac

La part de la publicité pour le tabac dans la presse papier et sur les affiches a énormément baissé : elle ne représente que 0,2 % du volume global de mandats publicitaires. La plus grande partie des dépenses publicitaires des multinationales du tabac n'est plus destinée aujourd'hui aux annonces publicitaires mais à la publicité en point de vente, ou aux mesures de promotion des ventes (p. ex. opérations spéciales et festivals) ainsi que sur Internet.

L'initiative ne met pas en danger les emplois de l'industrie du tabac en Suisse

Les trois géants de l'industrie du tabac emploient encore 4440 personnes en Suisse, après avoir licencié pas moins de 600 collaborateurs et collaboratrices au cours de ces trois dernières années. Seule une petite partie de ces emplois a un lien avec la Suisse : les employés (plus de 3000 personnes) travaillent en majorité aux sièges internationaux des groupes basés à Lausanne et Genève. De plus, les trois sites de production occupent un millier de personnes, mais la fabrication est destinée à

¹ Fischer, B.; Mäder, B.; Telser, H. (2020): Volkswirtschaftliche Kosten von Sucht. Etude sur les coûts sociaux des addictions réalisée à la demande de l'Office fédéral de la santé OFSP, disponible en allemand, résumé en français. Polynomics. Mattli, Reto; Farcher, Renato; Dettling, Marcel; Syleouni, Maria-Eleni; Wieser, Simon (2019): Die Krankheitslast des Tabakkonsums in der Schweiz. Schätzung für 2015 und Prognose bis 2050. Zürcher Hochschule für angewandte Wissenschaften. Winterthur.

² Fischer, B.; Mäder, B.; Telser, H. (2020): Volkswirtschaftliche Kosten von Sucht. Etude sur les coûts sociaux des addictions réalisée à la demande de l'Office fédéral de la santé OFSP, disponible en allemand, résumé en français. Polynomics.

³ Matthias Gehrig, Mattia Simion, Dr Aurélien Abrassart, Kilian Künzi (2015) : Analyse d'impact de la loi sur les produits du tabac, Berne BASS.



l'exportation à hauteur d'environ 80 %. Ces emplois ne sont donc pas tous concernés par le débat actuel relatif à la législation suisse sur le tabac. Ainsi, il se peut que 200 à 300 postes de travail de l'industrie du tabac soient touchés, et ce, même s'il n'y avait plus un seul fumeur en Suisse⁴.

Les restrictions au niveau de la publicité pour le tabac sont davantage pourvoyeuses d'emplois

Des [études internationales](#) prouvent qu'une réduction du pourcentage de fumeurs et fumeuses (par des restrictions publicitaires ou autres mesures) permettra de créer des postes plus qu'il n'en sera supprimé. Finalement, l'industrie du tabac n'est que très peu créatrice d'emplois. Ce sont généralement les personnes qui ont des revenus plus faible qui fument. Ces personnes n'épargneraient pas l'argent économisé en consommant moins de tabac, mais le dépenseraient. La consommation se déplacerait donc vers des branches de l'économie plus créatrices d'emploi, notamment la consommation de loisirs.

Ainsi, l'analyse d'impact de la réglementation de la Confédération a également permis de calculer que de fortes restrictions de la publicité pour le tabac entraîneront le transfert, au cours de ces 40 prochaines années, de seulement 340 à 540 emplois au total du secteur du tabac vers d'autres secteurs économiques⁵.



«On ne devrait pas pouvoir promouvoir un modèle commercial basé sur la dépendance, en particulier auprès des enfants et des adolescents.»

Jörg Mäder,
Conseiller national, PVL

**Enfants
sans tabac**
le 13 février



⁴Calculs effectués sur la base des chiffres publiés par BAT Switzerland, PMI Switzerland, JTI Switzerland

⁵ Matthias Gehrig, Mattia Simion, Dr Aurélien Abrassart, Kilian Künzi (2015) : Analyse d'impact de la loi sur les produits du tabac, Berne BASS.